

Code Postal : 31360  
Téléphone 05 61 90 02 25  
Télécopie 05 61 90 07 88  
Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr



**Présents :** MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

**Absente :** Mme TONELLO  
**Secrétaire de séance :** Mme CAHUZAC Déborah

Ouverture de la séance à 19 h 03

### ORDRE DU JOUR

Le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 05/08/2019 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que 3 questions seront rajoutées à l'ordre du jour :

- 1 - Mise en lumière de la porte de l'Eglise
- 2 - Dénomination de rues
- 3 - Durées d'amortissement

1°- Monsieur le Maire donne les résultats de l'appel d'offres lancé pour la réalisation des **travaux de réaménagement d'un carrefour de type « Tourne à gauche »** au croisement des RD 817, RD 62A et VC côte de la Lanne.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'entreprise COLAS SUD-OUEST a été retenue pour un montant de travaux de **184 174,60 € H.T.**

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

2°- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à la demande du 19/02/19 concernant la **rénovation de l'éclairage public au carrefour entre la RD 817 et la RD 62A**, le SDEHG a réalisé l'étude du projet. Le montant total des travaux s'élève à 8 486 €, la part communale serait de **1 718 €**. Monsieur le Maire demande de s'engager sur cette participation financière.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

3°- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer **le montant des loyers** des futurs logements de la « Résidence Fifi ». Il propose les tarifs suivants :

T4 : 650 €  
T3 : 550 €  
T2 : 350 €

Il précise que des charges pour entretien des parties communes seront rajoutées à ce montant.  
Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4° - Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIZZATO afin de **présenter le futur réseau des finances publiques pour la Haute-Garonne et la menace de fermeture** qui pèse sur les trésoreries du Comminges qui conduira à la disparition du service de proximité.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de défendre le maintien des trésoreries en danger afin de conserver le réseau de proximité.

Soutien adopté à l'unanimité des membres présents.

.../...

5°- Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée des dates fixées par le Commissaire enquêteur pour l'enquête publique sur le **projet de révision du Plan Local d'Urbanisme** de la Commune. Elle se déroulera du **04.11.19** au **06.12.19**. Le Commissaire enquêteur tiendra trois permanences à la Mairie les :

- **04/11/2019** de 14 h à 16 h
- **18/11/2019** de 14 h à 16 h
- **06/12/2019** de 15 h à 17 h

6°- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le permis d'aménager concernant le projet de lotissement Pentens 2 a été donné. L'appel d'offres pour la réalisation des travaux a été lancé. La date limite de réception des plis est fixée au **10/10/2019 - 17 h**.

7° - La présentation du projet AGAPEI qui devait être présentée par le Directeur Monsieur LOPEZ est reportée à la séance du **21.10.2019**.

8° - Monsieur le Maire donne lecture de la proposition du SDEHG concernant la **mise en lumière de la porte de l'Eglise**. Le montant total des travaux s'élève à la somme de 2 864 €, la part communale serait de **580 €**.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur cette participation financière.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

9° -Monsieur le Maire rappelle le projet de construction de 14 logements par la société ALTEAL au lieu-dit « Caussades ». Il y a lieu de trouver une appellation pour cette résidence et de **dénommer la voie d'accès**. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de faire des propositions.

10°- Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIZZATO afin de **présenter les durées d'amortissement** maximales en fonction de la famille d'immobilisation. Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération du 15.04.15 et de fixer les durées d'amortissement ainsi qu'il suit :

LIBELLE	DUREE		
	Minimum	Maximum	Proposition
Frais réalisation documents d'urbanisme et de numérisation du cadastre	1	10	10
Frais d'études	1	5	2
ETAT – Subventions d'équipements Biens mobiliers, matériels, études	1	5	5
ETAT – Subventions d'équipements Bâtiments ou installations	1	15	15
ETAT – Subventions d'équipements Projets infrastructures d'intérêt national	1	30	30
REGION - Subventions d'équipements Biens mobiliers, matériels, études	1	5	5
REGION - Subventions d'équipements Bâtiments ou installations	1	15	15
REGION - Subventions d'équipements Projets infrastructures d'intérêt national	1	30	30
DEPART. - Subventions d'équipements Biens mobiliers, matériels, études	1	5	5
DEPART. - Subventions d'équipements Bâtiments ou installations	1	15	15
DEPART. - Subventions d'équipements Projets infrastructures d'intérêt national	1	30	30

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**11°-** Monsieur le Maire demande à Madame GERARD de présenter les animations à venir :

**29.09.2019** : Opération « Nettoyons la Nature » suivie d'un apéritif

**06.10.2019** : Thé Dansant

**12.10.2019** : Festival Occitania

**11.11.2019** : Commémoration armistice 12 h

**22.11.2019** : Remise des prix Concours BD – 17 h 30

**23.11.2019** : Soirée « Vin Nouveau »

**30.11.2019** et **07.12.2019** : Téléthon (loto et bal occitan)

**13.12.2019** : Théâtre Pronomade(s)

**14.12.2019** : Repas des Aînés

**19.12.2019** : Spectacle Noël enfants du RPI

**24.01.2020** : Repas du Personnel et du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le 21.10.2019.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée la séance est levée à 20 h 40.

A BOUSSENS le 24 septembre 2019

Le Maire  
C.SANS

